Checklist NIS2 pour la direction

Avec NIS2, l'organe de direction approuve les mesures de cybersécurité, les supervise et peut être tenu responsable. Treize points pour les administrateurs.

NIS2 Aware · nis2aware.eu · novembre 2026

Comprendre

- [ ] **Nous savons si nous sommes concernés, et dans quelle catégorie**
  Entité essentielle ou importante, de façon documentée.
- [ ] **Chaque administrateur a suivi une formation en cybersécurité**
  Une obligation légale pour les membres de l'organe de direction. Conservez-en la preuve.
- [ ] **Nous comprenons la responsabilité de la direction**
  L'organe de direction peut être tenu responsable des manquements aux obligations de gestion des risques.
- [ ] **Nos principaux risques cyber sont exprimés en termes métier**
  Impact sur les opérations, le chiffre d'affaires, la réputation et les clients.

Décider

- [ ] **Le conseil a formellement approuvé les mesures de cybersécurité**
  La décision figure au procès-verbal.
- [ ] **Un budget et une feuille de route sont approuvés**
  Avec un objectif clair, par exemple un niveau CyberFundamentals.
- [ ] **Les responsabilités sont attribuées**
  Un responsable nommé pour la cybersécurité, et des pouvoirs de décision en cas de crise.
- [ ] **L'appétit pour le risque est défini**
  Quels risques nous acceptons, réduisons, transférons (assurance) ou évitons.

Superviser

- [ ] **La cybersécurité est à l'ordre du jour du conseil au moins chaque trimestre**
  Avec un court reporting écrit.

- [ ] **Nous suivons quelques indicateurs clairs**
  Par exemple la couverture MFA, les délais de mise à jour, les tests de sauvegarde, le taux de formation, les incidents.
- [ ] **Les fournisseurs critiques sont suivis**
  Le conseil sait quels fournisseurs pourraient arrêter l'activité.
- [ ] **Les rapports d'incident remontent au conseil**
  Y compris les incidents évités et les leçons tirées.
- [ ] **Les mesures sont revues chaque année**
  Et chaque fois que l'organisation ou les menaces changent.

> Allez plus loin avec les 10 questions que votre conseil d'administration devrait poser.

Information générale sur le cadre NIS2 belge en date de novembre 2026, pas un avis juridique. Consultez toujours les dernières informations du CCB (ccb.belgium.be et atwork.safeonweb.be).